



Objectifs de la formation

A l'issue du stage, les participants seront capables de :

- Connaître et conseiller le dispositif d'accompagnement le mieux adapté à la demande du bénéficiaire,
- Conduire un bilan de compétences, un coaching en transition professionnelle, un outplacement individuel, une prestation de conseil en évolution professionnelle (CEP).

** Originalité pédagogique : les stagiaires participent à la conduite d'un bilan de compétences, qui se déroule tout au long de la formation*

Parcours pédagogique

Module 1 : Identifier et analyser la demande du bénéficiaire, proposer et décrire le dispositif adapté.

Module 2 : Engager la prestation et identifier les atouts personnels et professionnels.

Module 3 : Expliquer et mettre en œuvre la méthodologie retenue (enquête terrain).

Module 4 : Gérer sa relation avec le bénéficiaire.

Module 5 : Construire et rédiger les documents de synthèse.

Module 6 : Mettre en œuvre son projet de conseiller,

Module 7 : Soutenir sa certification.

Métiers visés

Conseiller.e en évolution professionnelle – Consultant.e bilan de compétences - Coach en transition professionnelle - Coach en orientation scolaire - Gestionnaire de carrière – Chargé.e de mobilité professionnelle.

Public concerné

Consultants et futurs consultants soucieux d'élargir leur palette d'intervention - Professionnels de la fonction RH souhaitant accompagner la mobilité professionnelle des salariés dans leur entreprise.

Caractéristiques

Formation de 120 h, réparties sur 6 sessions de 2 jours + 1 jour dédié à la soutenance de certification devant un jury + 7 jours de préparation et d'enquête.

Tarifs

Salarié financé par le plan de développement des compétences : 4000 € net de taxes.

Particulier sur CPF : 2000 €.

Particulier en auto-financement : à voir à l'inscription.

Contact et inscription : PP Gaudet – 01 53 43 03 94